Image not found or type unknown

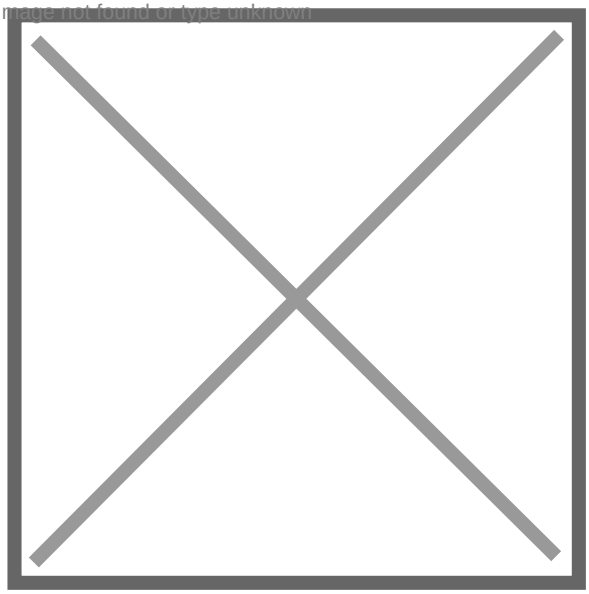

Problème avec un constructeur

Par **augure29**, le **03/11/2009** à **10:45**

Bonjour,

Nous avons fait construire une maison avec "les constructions" idéales de lanhouarneau, il y a deux ans! Nous avons rencontré un premier problème l'eau des lavabos ne s'écoulait pas par moment! Et des infiltrations d'eau au niveau de la dalle coté ouest! Après les avoirs contacté a plusieurs reprise il sont venu voir pour les lavabos et nous ont dit que le plombier n'avait sans doute pas bien fait son bouleau! Le plombier nous as dit qu'il savait ce qu'il avait fait et que tout marchait très bien! Il y a quelques mois j'ai creuser au pied du mur ouest pour me rendre compte que l'évacuation de l'eau de pluie restait stagné au niveau de l'infiltration! Peut de temps après l'eau des WC c'est mis a sortir par l'évacuation des lavabos, c'est super sympa, donc j'ai repris la pelle pour me rendre compte que la canalisation n'était branché nul part elle débouchait sur la terre, je pense que le constructeur c'est dit je vais les emmerdées ainsi! Et maintenant nous avons une infiltration au niveau de la dalle de l'étage, que pouvons nous faire puisque le constructeur sans moque, l'assurance ce déclare incompétente?

Par **jeetendra**, le **03/11/2009** à **13:52**

[fluo]ORDRE DES AVOCATS[/fluo]
29 - FINISTÈRE - MORLAIX
6 ALLEE POAN BEN
29600 MORLAIX
Tél. : 02 98 63 37 64

Bonjour, contactez l'Ordre des Avocats à Morlaix, il vous faut assigner en référé devant le

Tribunal de Grande Instance les intervenants dans la construction pour qu'ils prennent leur responsabilité, qu'ils assument, un avocat est nécessaire, bon après-midi à vous.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés